

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3489 - LUNDI 13 MAI 2019

CONGO-FMI

Un accord et des défis



Le chef de l'Etat congolais, Denis Saso N'Guesso et la directrice générale du FMI, Christine Lagarde lors d'une rencontre à New York en 2017 en marge de l'Assemblée générale des Nations unies

Dans le communiqué de presse qu'il a publié, le 9 mai, le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué avoir franchi une étape importante de ses discussions avec le Congo. Le pays devra néanmoins attendre la décision du Conseil d'administration de l'Institution pour que soit validé l'accord trouvé par les deux parties.

Après deux ans de négociations durant lesquelles les perspectives d'un tel aboutissement étaient loin d'être crédibles, le Congo et le FMI peuvent désormais envisager l'avenir avec beaucoup de sérénité.

Page 3

BRAZZAVILLE

La mairie s'emploie à boucher les nids de poule

En vue de fluidifier la circulation sur les artères de la ville capitale, la mairie de Brazzaville a lancé samedi une opération d'aménagement des chaussées des voiries urbaines dénommée « Brazza cent jours : rendons le sourire à notre ville ». Financée à travers les fonds générés par la taxe de roulage et de stationnement, l'opération sera menée par Reparoute, une so-

ciété ayant signé un partenariat avec la mairie de Brazzaville. « Tous les cent jours, nous allons évaluer et projeter une autre action en faveur de nos citoyens. L'initiative répond au mot d'ordre du chef de l'Etat qui nous a instruit de faire beaucoup avec peu afin que les Brazzavillois retrouvent le sourire », a indiqué le maire de la ville, Christian Roger Okemba.

Page 5

COOPÉRATION

Le Congo et la BAD sur le chantier de l'intégration sous-régionale

La République du Congo et la Banque africaine de développement (BAD) s'emploient à l'accélération de l'intégration en Afrique centrale où le manque d'infrastructures et de réseaux routiers connectés représente un frein.

Les deux parties œuvrent avec l'appui d'autres partenaires à la réalisation des projets intégrateurs comme la construction du pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa, le corridor Ouesso-Bangui-N'Djamena, l'amélioration de la navigation fluviale sur le fleuve Congo et ses affluents l'Oubangui et la Sangha.

Page 3



La route Ketta-Djoum reliant le Congo et le Cameroun

MORTALITÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Les sages-femmes au cœur des enjeux

Au regard du taux de la mortalité maternelle et infantile jugé en deçà de la moyenne au Congo, le ministère de la Santé et de la population a appelé, le 10 mai, les sages-femmes à s'impliquer davantage pour renverser la tendance grâce à la mise en application scrupuleuse de la charte de l'accouchement lancée en 2017. « L'un des défis que nous avons à relever est la rédu-

ction de la mortalité maternelle à deux cent dix décès pour mille naissances vivantes d'ici à 2022, conformément aux objectifs du Plan national de développement sanitaire 2018-2022 », a rappelé le représentant de la ministre de la Santé, Paul Oyéré Moké, s'adressant à l'occasion d'une journée thématique organisée à l'endroit des sages-femmes.

Page 5

DÉCENTRALISATION

Edouard Denis Okouya peint le tableau sombre de la Cuvette ouest

Page 2

Éditorial

Fleuve

Page 2

ÉDITORIAL

Fleuve

Revenons un instant sur l'information que nous avons relayée, vendredi, dans Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa, concernant la « relance en perspective du transport fluvial sur le Congo ». Pour rappeler simplement que si, effectivement, ce projet prend corps dans les mois à venir, c'est-à-dire dépasse le stade des bonnes intentions, il provoquera un bond en avant de toute l'Afrique centrale dont nous ne mesurons probablement pas l'ampleur dans le moment présent.

Imaginons, en effet, que demain des navires modernes, rapides, équipés pour acheminer des milliers de voyageurs et des centaines de tonnes de marchandises, quittent Brazzaville et Kinshasa pour remonter en toute sécurité vers la région des grands lacs en desservant les très nombreux ports qui jalonnent les rives des deux Congo sur des milliers de kilomètres. Le courant économique et financier qui en résultera à très court terme permettra de résoudre tous les problèmes auxquels cette partie du continent se trouve aujourd'hui confrontée du fait des obstacles qui freinent, bloquent même les échanges humains. Il apportera une réponse aussi claire que puissante à la question de l'intégration régionale dont dépend clairement l'avenir du Bassin du Congo.

A ceux qui doutent encore du réalisme de ce qui est écrit ici, nous ne saurions trop conseiller de consulter l'histoire des grands fleuves dont la mise en valeur a joué et joue plus que jamais un rôle clé sur les cinq continents : à commencer par le Rhin et le Danube en Europe, le Mississippi et le Missouri aux Etats-Unis, le Saint Laurent au Canada, le Chang Jiang et le Fleuve jaune en Chine, le Gange en Inde, la Volga et la Nova en Russie, le Mékong en Asie du sud, l'Amazone en Amérique latine, etc., etc. Principale voie par laquelle s'effectuent les échanges entre les nations, le fleuve est plus que jamais, à notre époque, l'un des acteurs clés du progrès économique et social.

Si réellement les autorités des deux Congo s'entendent aujourd'hui pour faire de leur fleuve commun une véritable artère commerciale, le Bassin du Congo connaîtra un essor dont nous n'avons pas idée. Elles donneront, en outre, un contenu très concret au Fonds bleu dont la création a été actée à Oyo, il y a deux ans. Que pouvons-nous rêver de mieux ?

Les Dépêches de Brazzaville

CUVETTE OUEST

Le préfet dresse un état des lieux alarmant du département

Dans le cadre de la deuxième session ordinaire administrative du conseil départemental, ouverte le 8 mai, Edouard Denis Okouya a fait, devant l'assemblée locale, l'état des lieux de son entité administrative. Il ressort de son exposé que son département régresse de plus en plus car presque tout lui manque actuellement.

A l'issue de sa récente tournée départementale, Edouard Denis Okouya n'a pas eu de retenue pour présenter aux élus locaux, secteur par secteur, le sombre tableau de la Cuvette ouest.

Dans le secteur éducatif, par exemple, le préfet a affirmé que le département, d'une superficie de 26 000 km² et peuplé de près de trente mille habitants, accuse un déficit de mille quatre-vingt-huit enseignants, rien que dans le sous-secteur de l'enseignement général, pour un besoin exprimé de mille cinq cent cinquante-six enseignants.

Dans ce nombre, à peine cent cinquante-neuf enseignants sont actifs, en majorité les prestataires, soit un déficit de six cent vingt-trois enseignants pour couvrir le gap.

Dans le sous-secteur de l'enseignement technique, la réalité est presque la même. Les trois établissements techniques que compte ce département ont un déficit en personnel, surtout dans les filières plus techniques.

Quatre médecins pour près de trente mille habitants

Le secteur de la santé n'est pas épargné par cette triste réalité. Les données publiées par le préfet font froid dans le dos. Il ressort notamment que la Cuvette ouest, avec six districts (Ewo, Okoyo, Mbama, Etoumbi, Kéllé et Mbomo), compte deux hôpitaux de base, dix-sept centres de santé intégrés, mais n'a que quatre médecins. Pire, tout le département ne dispose que de cent cinquante-neuf agents de santé.

« Avec ce maigre nombre du personnel soignant, on ne peut que

s'attendre à des performances en dessous de la norme, comme l'a été celles de la couverture vaccinale qui plaçaient notre département dans la zone rouge, au même titre que d'autres départements, tels que le Pool et la Likouala », a souligné Edouard Denis Okouya.

Parlant des infrastructures routières, le préfet a aussi relevé que le réseau routier de la Cuvette ouest est long de 1 672 km, soit 672 km de route nationale, 196 km de routes départementales et 804 km de routes d'intérêt local.

Sur l'ensemble de ce réseau, seulement 200 km de routes sont bitumés et 103 km de réseau latérite. Les autres routes sont quasiment impraticables car étant dans un état de dégradation inquiétant, rendant la plupart des localités départementales inaccessibles, a indiqué le préfet. Parmi ces routes en terre, figure le tronçon Boundji-Ewo, long de 80 km, dont les 25 restants sont abandonnés depuis 2011. Hormis le réseau routier, nombre de ponts sont coupés à la circulation depuis des lustres, empêchant la population à se mouvoir librement d'un coin à l'autre, a révélé le préfet.

Le chef-lieu du département dans le noir

Dans la kyrielle des manquements épinglés, Edouard Denis Okouya a aussi parlé avec regret de la non connexion d'Ewo au réseau électrique d'Imboulou, comme initialement prévu par le gouvernement. Il a tout de même rassuré le Conseil départemental que cette année, le gouvernement a prévu une ligne

budgetaire pour corriger cette défaillance. « S'agissant des départements devant bénéficier du boulevard énergétique du barrage d'Imboulou, à l'instar des Plateaux, je vous avoue que la Cuvette ouest est bien inscrite dans le budget 2019. Une ligne de huit cents millions est prévue dans le volet investissement pour connecter Ewo, notre chef-lieu de département, au réseau d'Imboulou », a précisé le préfet.

Edouard Denis Okouya a aussi déploré le manque d'eau potable dans le département, malgré l'apport du projet Eau pour tous, dont la plupart des installations techniques sont tombées en panne faute d'entretien ou soit vandalisées par les inciviques. Il s'est aussi inquiété du chômage des jeunes, de l'insécurité qui prend de l'ampleur ainsi que du braconnage des espèces animales protégées par la loi.

Précisons que les travaux de la deuxième session ordinaire du Conseil départemental se poursuivent dans les quatre commissions mises en place pour la circonstance. Il s'agit de la commission budget, chargée d'adopter le budget de l'exercice en cours ainsi que celui de l'année dernière par régularisation ; la commission des comptes de gestion et administratifs qui, elle, planche sur l'exécution des budgets exercices 2017 et 2018; la commission délibération, chargée de rédiger les délibérations du Conseil; enfin la commission comité de gestion du développement communautaire, qui examine les statuts et le règlement de ces comités de gestion.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-FMI

Un accord et des défis

Dans le communiqué de presse qu'il a publié, le 9 mai, le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué avoir franchi une étape importante de ses discussions avec le Congo. Le pays devra néanmoins attendre la décision du Conseil d'administration de l'institution pour que soit validé l'accord trouvé par les deux parties.

Après deux ans de négociations durant lesquelles les perspectives d'un tel aboutissement étaient loin d'être crédibles, le Congo et le FMI peuvent désormais envisager l'avenir avec beaucoup de sérénité. Alors donc que Brazzaville devra, dans les délais raisonnables, accéder à la Facilité élargie de crédit, l'institution financière de Bretton Woods calibre son optimisme sur les efforts accomplis par les autorités congolaises au long des dernières années, mais elle met en lumière, dans le même temps, les mesures qui doivent accompagner ce retour à la stabilité macroéconomique.

Une bonne croissance en vue

Si l'année dernière, en raison de la récession, le Congo n'avait pas fait mieux, en termes de croissance, que 1 %, les experts du FMI l'estiment pour 2019 à 5%, voire un peu plus. Le communiqué du Fonds, citant les observations de sa mission qui a séjourné à Brazzaville du 1^{er} au 8 mai, note pour ces nouveaux indicateurs de croissance « une forte expansion de la production pétrolière, une reprise de la croissance du secteur non pétrolier », mais aussi une bonne tenue des secteurs agricole, sylvicole et des transports. Autres éléments déclencheurs de ce regain de confiance, le communiqué souligne les efforts de consolidation budgétaire et l'accord de restructuration de la dette du Congo envers la Chine, intervenu il y a quelques semaines. Ce sont, peut-on lire, des étapes décisives, sans lesquelles du temps allait encore passer sans que l'on y voit un peu plus clair.

On peut, au regard de ces appréciations techniques relevées plus haut, conclure à la bonne disposition d'esprit dont ont fait preuve les autorités congolaises durant les deux années de discussions avec le FMI. Pour chiffrer ces avancées, il est à noter que « le solde budgétaire global est pas-

sé d'un déficit de 7,4% du PIB en 2017 à un excédent de 6,8% en 2018 ». On peut ajouter à ces données l'engagement des autorités à « poursuivre l'assainissement des finances publiques ».

De nombreux défis aussi

A ces indications presque parfaites, les experts du FMI n'ont pas passé sous silence les écueils qui se posent sur le chemin de la reprise économique. Ils sont liés à la demande sociale, à la dette intérieure et à la gestion pétrolière. « Il sera essentiel d'adopter un plan crédible accordant une priorité au remboursement des arriérés sociaux (en particulier les retraites) et au règlement des arriérés intérieurs envers les fournisseurs de l'Etat », note encore le communiqué du FMI, qui y voit non seulement un moyen de « protéger les revenus de base, favoriser la croissance et préserver la stabilité du secteur financier », mais aussi « une des priorités économiques les plus urgentes à court terme ».

Tout bien considéré, les discussions entre le gouvernement congolais et le FMI ont passé en revue tous les secteurs vitaux de la vie nationale. A la question « Que nous veut le FMI ? » que se posent les Congolais ébouillantés par les expériences douloureuses du passé avec cette institution (elles s'appelaient privatisations, réduction de salaires, des effectifs de la fonction publique, gel des avancements, augmentation du prix de l'essence à la pompe, etc.), la réponse, au regard de ce qui est envisagé ci-haut peut-être, là aussi toute considération gardée, « Le FMI veut nous aider à mieux nous tenir ». Pourvu que les autorités congolaises, saluées pour « des avancées majeures dans la mise en œuvre de leur programme de réformes structurelles », ne s'arrêtent pas en si bon chemin.

Gankama N'Siah

CONGO-BAD

Une coopération portée sur des projets intégrateurs

Du projet de pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa à celui du corridor Ouesso-Bangui-N'Djamena en passant par les initiatives d'entretien des voies navigables et de connexion des villes de Libreville, Dolisie et Brazzaville, la Banque africaine de développement (BAD) contribue à l'accélération de l'intégration en Afrique centrale.



Située à l'ouest de l'Afrique centrale, la République du Congo est un partenaire important de la BAD. Les deux parties coopèrent dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures pour favoriser le développement économique et l'intégration sous-régionale.

Longtemps prôné par le Congo, le projet de pont route-rail Brazzaville-Kinshasa, en République démocratique du Congo, devrait, une fois réalisé, accélérer l'intégration en Afrique centrale où l'on déplore un déficit d'infrastructures et un manque de connexion de réseaux routiers.

Ce projet dont les études de faisabilité ont été financées par la BAD, est couplé du prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo. Il est prévu, du côté de Brazzaville comme de celui de Kinshasa, des raccordements routiers et ferroviaires ainsi que des aires de contrôles frontaliers.

Un pont haubané de 1575 m de long surplombera le fleuve Congo pour relier les deux capitales les plus proches au monde. La partie supérieure de l'ouvrage sera réservée à la route à deux voies alors que le chemin de fer passera en bas.

La BAD a accordé un don d'environ 3,7 milliards de francs CFA pour les études de ce projet. Une table ronde des bailleurs de fonds se tiendra en juillet prochain en vue de mobiliser les financements, estimés à plus de deux cent soixante-dix milliards de francs CFA.

La plus importante institution bancaire du continent a également apporté son soutien financier à la réalisation des études techniques du projet de construction de la route Ouesso-Bangui-N'Djamena, longue de plus de 1300 km.

Cette route devrait assurer l'interconnexion de trois pays, à savoir le Tchad, la République centrafricaine et la République du Congo. Le projet prévoit la construction d'un pont de plus de 500 m de long sur la rivière Sangha, dans le département éponyme, de même que d'autres travaux connexes.

A partir de Ouesso, au nord-ouest du Congo, l'on peut aisément joindre le Cameroun en empruntant la route Ketta-Djoum, construite grâce à un financement de la BAD. Dans la partie méridionale, la BAD participe au projet de liaison des villes de Libreville au Gabon, Dolisie et Brazzaville (Congo). Ormis son réseau routier dense, l'Afrique centrale regorge un potentiel important en matière d'hydraulique. Dans le cadre du Bassin du Congo, la sous-région possède plus de 12 000 km de voies navigables, constituées, entre autres, du fleuve Congo et de ses affluents parmi lesquels l'Oubangui et la Sangha.

L'entretien de ces voies navigables et la réhabilitation des ports fluviaux font l'objet d'un projet dont les études ont été financées également par la BAD. Le dragage et l'amélioration du balisage figurent parmi les composantes du projet auquel s'ajoutant la formation et le renforcement des capacités des cadres en matière d'hydrologie, de la sécurité et de la sûreté, de la navigation fluviale et de l'hydrographie.

En ce qui concerne le Congo, il est notifié l'aménagement des ports situés le long du fleuve Congo et ses affluents, en plus des travaux de désensablement. Les voies navigables ont jadis joué un rôle essentiel dans le désenclavement de l'arrière-pays et l'exportation des produits vivriers.

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

GRK

Son parcours professionnel ? Emaillé de soubresauts multiples et cela est assez vieux pour y revenir, même si, tout bien considéré, notre passé peut toujours nous poursuivre. Son parcours politique ? Tout aussi jalonné de nombreuses péripéties, les plus concluantes étant un peu rares: il s'appelle GRK.

Mettons que nous parlons de Guy Romain Kinfoussia, le président de l'Union pour la démocratie et la république, parti dont les initiales, pour être complètes, doivent être allongées du nom d'une machine qui éclaire la route, la lampe. Disons l'UDR-Mwindada.

Dans un imprimé qu'il vient de mettre à la disposition du grand public sous la signature justement GRK, et dont il garde jalousement les droits de propriété (ne pas reproduire totalement ou partiellement sans son accord), il aborde la question du dialogue sur la-

quelle la classe politique échange par déclarations successives depuis un moment. Son approche, écrit-il, est celle de la démocratie participative en vue d'un dialogue « de bonne intelligence », par un gouvernement de « bonne intelligence ».

Contrairement à ce qu'on pouvait l'entendre dire il y a quelques mois en arrière, dans le cadre de ce que l'on désigne au Congo l'opposition radicale, GRK est presque né de nouveau. Il reconnaît dorénavant la légitimité des institutions en place, puisque l'une de ses principales suggestions pour le succès des retrouvailles envisagées est que le Conseil national du dialogue œuvre en harmonie avec le Premier ministre, chef du gouvernement, et le président de la République, chef de l'Etat.

Qu'il m'autorise une courte citation de son texte dans sa partie qui me paraît être la plus expressive. Evo-

quant, en effet, un dialogue auquel seraient conviés tous les Congolais sans distinction, il conclut : « Sa durée estimée à cinq mois pour couvrir deux phases successives, en priorité l'amélioration des conditions de vie et du pouvoir d'achat des Congolais suivie de la mise en œuvre d'une bonne gouvernance pour préparer l'avenir de manière apaisée ».

Avenir apaisé ? C'est bien ce dont les Congolais ont depuis toujours besoin pour bâtir leur nation. Mais tous savent aussi que pour en consolider les fondations, les entrepreneurs politiques doivent s'y engager à fond et, en toutes circonstances, privilégier la concertation et la pondération, qui ne signifient nullement se laisser de débattre avec franchise et sérieux des questions d'intérêt national. Malheureusement, ces postulats ont souvent été mystifiés, surtout quand les uns et les autres se laissent gagner par la

rancœur et la récrimination.

Héritier d'un instrument de combat dont le fondateur, André Milongo, avait réussi à hisser au rang des formations politiques respectables de l'échiquier congolais (« Ya Milos » est sorti quatrième lors de l'élection présidentielle de 1992 même si son parti n'avait obtenu que deux sièges de députés à l'Assemblée nationale), GRK a eu maille à partir avec le fils Stéphane Milongo qui en réclamait la succession. Puis assisté à l'érosion de son parti consécutive au départ de plusieurs cadres.

Enfin de compte, l'UDR-Mwindada peut profiter de son historicité pour rebondir. A condition de ne pas varier sur ses engagements, sur ses nouveaux engagements. C'est à ce titre qu'il pourrait espérer reconquérir les voix qui lui font défaut depuis un peu longtemps.

Gankama N'Siah

SOCIETE UBIPHARM-CONGO
 Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA
 Siège Social : Zone Industrielle de M'PILA BP 1118
 BRAZZAVILLE
 RCCM CG/BZV /06 B 34

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE MIXTE, le Mardi 11 Juin 2019 à 9h 30mn, dans la salle de conférence de la BDEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), place du Gouvernement à BRAZZAVILLE (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

A TITRE EXTRAORDINAIRE
 -Modification de l'article 15 des statuts;
 -Modification de l'article 17 des statuts;
 -Pouvoirs en vue des formalités.

A TITRE ORDINAIRE
 -Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2018;
 -Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2018 et sur la tenue des registres de transferts de titres;
 -Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE;
 -Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2018;

Quitus aux Administrateurs ;
 -Affectation du résultat de l'exercice 2018;
 -Renouvellement du mandat d'un (1) Administrateur;
 -Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès de la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mission d'assainissement des comptes et de l'élaboration du bilan d'ouverture de la nouvelle société La Congolaise des Eaux (LCDE), ancienne Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) par le Cabinet EXCO CACOGES, membre d'EXCO et de KRESTON, nous invitons tous les fournisseurs, prestataires et différents tiers ayant contracté avec la SNDE jusqu'au 31 Aout 2018, et dont les comptes n'ont pas été soldés, de transmettre à partir de lundi 13 mai 2019, au secrétariat de notre direction générale sise à la rue du Sergent Malamine centre-ville de Brazzaville BP 229, derrière le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du portefeuille public et ce, dans des enveloppes scellées, fermées les éléments suivants :

Pour les marchés de travaux :
 -Contrat,
 -Décomptes,
 -attestation de service fait,
 -factures,
 -les différents paiements déjà reçus,
 -et le grand livre du compte

Pour les marchés de services :
 -contrat
 -preuve de service fait
 -facture

Pour les marchés de livraison de biens :
 -Contrat
 -Facture
 -Les documents d'importation
 -Les factures d'origine
 -Les preuves de paiement
 -et le grand livre du compte

Pour le marché de prestations intellectuelles
 -Contrat
 -Facture
 -Dernier rapport accepté

N.B :
 Lors de la transmission de ces éléments, nous vous prions de bien vouloir préciser votre nom et prénom, e-mail ainsi que votre numéro de téléphone par lequel on peut vous joindre.
 Dépassez la date du vendredi 24 mai 2019, les fournisseurs, les prestataires et les différents tiers seront considérés comme n'ayant pas contractés avec LCDE. Leurs documents ne feront plus l'objet de réception et LCDE se désengage de toute responsabilité et de tout recours judiciaire.

ORGANISATION DE COORDINATION POUR LA LUTTE CONTRE LES ENDEMIES EN AFRIQUE CENTRALE
Secrétariat Exécutif
 814, Rue 2003 Yaoundé II / B.P. 15665 YAOUNDE Cameroun Tél. 00.237 / 22.23.22.32 / 22.23.77.86 Fax : 00.237 / 22.23.00.61
 E-mail : contact@oceanic.org; Site web: www.oceanic.org

AVIS D'APPEL D'OFFRE

1- Objet
 L'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC), Agence d'Exécution de la CEMAC dans le domaine de la Santé Publique, lance un appel d'offres ouvert pour les travaux de construction du mur de clôture du Centre Inter Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale (CIESPAC), sis Route Nationale N°2, Mikalou 2, entre le lycée Thomas Sankara et le pont de MIKALOU, financé par le Fonds de Développement de la Communauté (FODEC).

2- Retrait de dossier
 Les dossiers de consultation des entreprises sont à retirer contre une somme *non remboursable* de deux cent mille (200.000) francs CFA auprès du secrétariat de la Direction du CIESPAC, les jours ouvrables de 8h00 à 12h00.

3- Visite du site
 La visite guidée du site des travaux, réservée aux entreprises ayant retiré le dossier de consultation, aura lieu, au choix des Entreprises, à l'adresse sus indiquée, les 20 et 21 mai 2019, de 11heures précises à 13 heures.

4- Remise des offres
 Les offres seront déposées au secrétariat de la Direction du CIESPAC contre un récépissé indiquant la date et l'heure du dépôt au plus tard le 12 juin 2019 à 12 heures précises.

5- Informations complémentaires
 Pour toute information complémentaire, les soumissionnaires pourront s'adresser à la direction du CIESPAC Tél. 00 242 05 652 38 38 ou au service en charge de la Gestion logistique du CIESPAC. Tél. 00 242 06 622 41 48 de 8h à 13h00.

Fait à Yaoundé, le 7 mai 2019

Le Secrétaire Exécutif de l'OCEAC


 Dr Manuel-Nso OBIANG ADA

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS DE POINTE-NOIRE
 N° 0155 MFB/DGDDI/DDDDI-PN/SD

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité* Travail* Progrès

COMMUNIQUE

Le directeur départemental des douanes et des droits indirects de Pointe-Noire porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères publiques de diverses marchandises se tiendra à la direction départementale des douanes et des droits indirects de Pointe-Noire, à compter de ce 20 mai 2019 à partir de 9 heures.

NB : la visite physique des différents lots se fera les 20 et 21 mai 2019.

Fait à Pointe-Noire, le 08 MAI 2019

Le Directeur Départemental des Douanes et des Droits Indirects


 Roger Xavier OKOLA

Large diffusion

RÉSEAU ROUTIER URBAIN

La mairie entame le traitement des nids de poule

Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a lancé le 11 mai une opération dénommée « Brazza cent jours : rendons le sourire à notre ville capitale ».

En prélude au lancement de l'opération, le maire s'est concerté avec les délégués des transporteurs ainsi qu'avec les autres partenaires afin de mettre en place un guichet unique pour le paiement de la taxe de roulage. Ainsi donc, une partie des fonds versés permettra d'exécuter de façon régulière, en l'espace de cent jours, le bouchage des trous sur la chaussée.

La société Reparoute qui a été retenue a la charge de travailler de jour comme de nuit. Elle entretiendra deux mille mètres carrés de superficie en l'espace d'une journée. Selon le directeur technique, Mardiner Okombi, les trous seront bouchés avec des matériaux fiables, notamment des enrobés, des agrégats et autres. « Nous avons un problème de route. C'est ainsi que le maire avait imposé un guichet unique pour sécuriser les fonds de la taxe de roulage. Les usagers ont payé une partie des fonds et c'est cela qui nous permet de réparer les routes



dégradées », a déclaré Christian Roger Okemba.

L'initiative de la mairie s'exécute en partenariat avec la société Reparoute. Elle a permis de répertorier plusieurs travaux à exécuter dont ceux consistant à boucher plus de cent trous en

une journée et rendre plus fluide la circulation sur les artères publiques de la ville capitale. « Tous les cent jours, nous allons évaluer et projeter une autre action en faveur de nos citoyens. Les Brazzavillois peuvent donc être heureux de retrouver leur

Le maire saluant l'initiative lors de son lancement/Adiac

ville et leurs routes. L'initiative répond au mot d'ordre du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui nous a dit de faire beaucoup avec peu. J'avais dit que nous allions changer notre ville capitale, les Brazzavillois doivent

retrouver leur sourire », a indiqué le maire.

En revanche, l'opération ne concerne pas les trous trop expansifs dont les travaux s'avèrent trop coûteux. La mairie ne s'occupe que de l'entretien et n'a pas la charge de la construction des routes, a-t-on précisé. Pour rappel, la plupart des artères de Brazzaville sont en dégradation avancée. Les principales avenues goudronnées sont jonchées des nids de poule remplis d'eau et de boue qui abîment les engrenages des automobiles et causent d'énormes embouteillages. C'est le cas des avenues de la Base, le rond-point Mouhouni, l'avenue Mabiata-Manganga, l'avenue Château d'eau, pour ne citer que celles-là. Il est difficile de circuler à Brazzaville. Les différents nids de poule qui finissent par former des trous sur les voies goudronnées obligent les automobilistes à marquer des pauses. Ces arrêts causent des véritables embouteillages à n'en point finir.

Fortuné Ibara

RAMADAN AU CONGO

Les musulmans prient pour la consolidation de la paix

Le président du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC), El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, assisté par l'imam supérieur Amidou Kiam et du responsable des Affaires religieuses au ministère des Affaires religieuses d'Arabie saoudite, Abdoulaziz Ben Abdoulahi, a annoncé, le 10 mai à Brazzaville, le début officiel du jeûne marqué par l'imploration de la consolidation de la paix dans le pays et par les innovations au sein de cette institution religieuse.



Des membres du conseil supérieur/Adiac

« Tous les musulmans ont débuté le carême du ramadan le 6 mai. Pour tous les musulmans, c'est la période du sacrifice, du pardon et de sollicitation de la paix. Tous les musulmans prient pour la paix de leur famille, de toutes les autorités du Congo et celles du monde entier », a indiqué El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka.

Le président du CSIC a réitéré aux musulmans les interdits à observer bien que déjà connus par les membres de cette communauté religieuse. De l'aube au crépuscule, il est interdit aux musulmans de manger et de boire durant le mois du jeûne. La journée du jeûne commence le matin aux heures de prière et se terminent avec la prière du soir.

Avoir des rapports sexuels constituent aussi l'une des interdictions. Par contre, parler un langage grossier ou se quereller figurent parmi les interdits les moins connus. Durant la période du ramadan, les femmes enceintes, les personnes âgées, les malades et aussi les jeunes mères qui

donnent le sein à leurs bébés ne sont pas obligés de jeûner.

Innovations du CSIC

A Pointe-Noire, le président du CSIC a ouvert un bureau exécutif interdépartemental. Cette direction, avec à sa tête Basile Moussa Mabanzo, se chargera d'assurer la conciliation des musulmans. « Notre frère veillera désormais sur la paix des musulmans auprès des autorités dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou », a précisé El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka. Dans la Likouala pendant ce temps, le CSIC a organisé une assemblée générale départementale des musulmans, à l'issue de laquelle le bureau départemental a été renouvelé. Rappelons que le jeûne du mois de ramadan est le quatrième pilier parmi les cinq obligations de l'Islam. Les autres piliers sont la profession de foi, la prière, l'aumône envers les pauvres ainsi que les nécessiteux qui occupent une place importante dans l'Islam et le pèlerinage.

Fortuné Ibara

SANTÉ

Les sages-femmes invitées à s'engager davantage dans la réduction de la mortalité maternelle

Les indicateurs des taux de mortalité maternelle et infantile sont en deçà de la moyenne. L'implication des sages-femmes est déterminante pour remonter la pente, selon le conseiller à la population de la ministre de la Santé, Paul Oyéré Moké.



Les sages-femmes lors de la journée thématique

« L'un des défis que nous avons à relever est la réduction de la mortalité maternelle à deux cent dix décès pour millenaisances vivantes d'ici à 2022, conformément aux objectifs du Plan national de développement sanitaire 2018-2022 », a indiqué Paul Oyéré Moké, donnant lecture du message de la ministre de la Santé et de la population, à l'occasion de la journée thématique des sages-femmes de l'hôpital de base de Talangaï, le 10 mai à Brazzaville. Malgré les efforts fournis par les prestataires de santé qui ont permis la réduction significative des indicateurs de la mortalité maternelle et infantile, les objectifs fixés ne sont pas atteints, a-t-il poursuivi.

Les causes de cette mortalité maternelle sont multiples. Les chiffres évoqués pour l'hôpital de base de Talangaï le prouvent à suffisance. Les causes directes sont notamment les ruptures utérines (12%), les grossesses extra utérines rompues (18%). L'hémorragie à la délivrance demeure la cause directe la plus fréquente avec un taux de 47%. L'anémie chronique qui représente 33% des cas des décès maternels fait partie des causes indi-

rectes. Les dysfonctionnements organisationnels ont également été épinglés, précisément le manque de sang et d'anticipation professionnelle.

Pour inverser la courbe, l'apport des sages-femmes s'avère déterminant. Paul Oyéré Moké a ainsi appelé à l'application scrupuleuse de la charte de l'accouchement lancée en 2017, à l'hôpital de base Makélékélé. Cette charte vise à améliorer le service maternel au Congo, spécifie les devoirs, les droits de la sage-femme et ceux des parturientes. Un atelier portant sur l'introduction de ce document dans les modules d'enregistrement de l'école paramédicale a même été organisé à Brazzaville, la même année.

Selon le directeur général de l'hôpital de base de Talangaï, Raphael Issoïbeka, les journées thématiques qui sont à leur deuxième édition permettent d'échanger au sens large du terme pour améliorer la qualité des soins maternels. Ce qui permet d'évaluer le parcours fait dans la réduction de la mortalité maternelle et infantile, les difficultés rencontrées pour mieux définir l'amélioration des indicateurs.

Rominique Makaya

FORMATION

La FPA ouvre les portes de l'Académie du leadership et de l'employabilité

Le cadre de préparation des jeunes au leadership de service, de changement et transformation pour le développement socioéconomique du Congo a officiellement été lancé, le 9 mai à Brazzaville, par la Fondation perspectives d'avenir (FPA).

L'espace vise, entre autres, la promotion de la culture du professionnalisme, du résultat, de la performance et de l'éthique du travail auprès des futurs leaders et décideurs, à travers un effort de changement des mentalités pour la transformation des conditions économiques, sociales et politiques pour le bien de tout Congolais, voire de tout Africain.

«En intégrant le parcours de formation proposé, les jeunes aspirant à devenir des futurs leaders et décideurs devront être habités par le désir de réaliser l'idéal de se mettre au service de leur société», a indiqué Guy Patrick Massoloka, chef du département coopération et partenariat de la FPA.

Le contenu pédagogique de l'Académie

repose sur un programme de formation à quatre piliers, notamment le développement de l'intelligence collective, le leadership, l'entrepreneuriat et l'innovation ainsi que le civisme, l'éthique, les droits de l'homme et la gouvernance démocratique. L'employabilité et la réussite professionnelle allongent la liste des programmes du premier pilier. Les autres piliers vont consacrer des espaces de causeries-débats, des témoignages, de préparation à la recherche d'un emploi et à l'insertion professionnelle à travers un programme de stages, de coaching, de mentorat et des rencontres avec de potentiels employeurs.

Selon le chef du département coopération et partenariat de la FPA, l'inscription et la participation à l'un ou l'autre des parcours seront soumises au paiement des frais selon les modalités préétablies. La pré-inscription, quant à elle, pourra se faire en ligne avec dépôt du dossier de façon électronique ou physique au siège de la fondation, entre le 1er et le 30 juin. La liste des candidats présélectionnés après étude des dossiers sera affichée le 31 juillet.

Les entretiens oraux pour la sélection finale des candidats se dérouleront entre le 1er et le 15 août. Le démarrage de la formation du pilier 1 est fixé au 15 septembre. Celui du



Les officiels au lancement de l'Académie qui scelle un partenariat entre les deux structures.

«L'accord que nous avons signé vise à créer des passerelles entre nous et la Commission nationale des droits de l'homme pour l'intérêt de la jeunesse que nous voulons formée, dans le but d'affronter les défis auxquels notre pays sera confronté dans les années à venir», a indiqué le président de la FPA.

Rominique Makaya

deuxième pilier a débuté le 9 mai lors du lancement officiel de l'Académie. Le démarrage des piliers 3 et 4 n'interviendra qu'après que les candidats ont suivi au moins la moitié du volume horaire au pilier 1. L'Académie est sous tutelle à la fois du comité directeur qui en approuve les programmes et les orientations pédagogiques et de la direction exécutive de la fondation qui en assure l'administration. A en croire le directeur exécutif de la FPA,

Roch Abraham Okoko Esseau, l'Académie du leadership et de l'employabilité va combler un vide dans l'offre de formation au Congo.

Partenariat

A l'occasion de son lancement officiel, le président de la FPA, Denis Christel Sassou N'Guesso, et le président de la Commission nationale des droits de l'homme, Gabriel Valère Eteka-Yemet, ont signé un protocole d'accord

«En intégrant le parcours de formation proposé, les jeunes aspirant à devenir des futurs leaders et décideurs devront être habités par le désir de réaliser l'idéal de se mettre au service de leur société»



LA CONGOLAISE DES ROUTES
N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretenir, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et effi-

caces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompier, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d'usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	1 500 XAF
Classe 2 4x4	2 000 XAF
Classe 2b Minibus	3 000 XAF
Classe 3 Autocar	13 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	20 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	40 000 XAF

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu'au 31 Aout 2019.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	500 XAF
Classe 2 4x4	1 000 XAF
Classe 2b Minibus	1 500 XAF
Classe 3 Autocar	6 500 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	10 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	20 000 XAF

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.
Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi
Préservez notre route, pour protéger notre avenir

NIGERIA

Près de neuf cents enfants libérés par une milice locale

A Maiduguri, dans le nord-est du pays, huit cent quatre-vingt-quatorze enfants, dont cent six filles, ont été libérés des rangs d'une milice locale, la Force expéditionnaire civile commune (CJTF), dans le cadre de son engagement à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants.

« Tout engagement en faveur des enfants qui va de pair avec une action est un pas dans la bonne direction pour la protection des droits de l'enfant et doit être reconnu et encouragé », a déclaré, le 10 mai, Mohamed Fall, représentant de l'Unicef au Nigeria et coprésident de l'Équipe spéciale pays des Nations unies pour la surveillance et la communication de l'information concernant les violations graves des droits de l'enfant.

Selon l'Unicef, les enfants du nord-est du Nigeria sont les plus durement touchés par ce conflit. Ils ont été tués, blessés, violés et enlevés. Plus de trois mille cinq cents d'entre eux ont été recrutés par des groupes armés dans des rôles de combattants, utilisés comme bombes humaines et abusés sexuellement. Cette participation au conflit a eu de graves répercussions sur leur bien-être physique et émotionnel.

Les enfants et les jeunes libérés vendredi vont bénéficier de programmes de réintégration pour les aider à retourner à la vie civile, à saisir de nouvelles opportunités pour leur propre développement et à contribuer à apporter une

paix durable au Nigeria, en tant que citoyens productifs de leur pays. Sans ce soutien, affirme l'agence onusienne, de nombreux enfants libérés des groupes armés luttent pour s'intégrer dans la vie civile, car la plupart ne sont pas instruits

« Tout engagement en faveur des enfants qui va de pair avec une action est un pas dans la bonne direction pour la protection des droits de l'enfant et doit être reconnu et encouragé »,

et n'ont pas de compétences professionnelles.

Les interventions communautaires de soutien à la réintégration, adaptées au genre et à l'âge, comprennent une évaluation initiale de leur bien-être, un soutien psychosocial, une éducation, une formation professionnelle, des apprentissages informels et des possibilités d'améliorer leurs moyens de subsistance.

Au moins neuf mille huit cents personnes, anciennement asso-

ciées à des groupes armés ainsi que des enfants vulnérables dans les communautés, ont eu accès à ces services entre 2017 et 2018. « Nous ne pouvons pas abandonner la lutte pour les enfants, tant que les enfants sont encore affectés par les combats. Nous continuerons jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'enfants dans les rangs de tous les groupes armés au Nigeria », a déclaré Mohamed Fall.

Créée en 2013, dans le but de protéger les communautés contre les attaques du groupe extrémiste Boko Haram, la Force expéditionnaire civile commune (CJTF) est une milice locale qui aide les forces de sécurité nigérianes dans la lutte contre l'insurrection dans le nord-est du Nigeria.

En 2016, le CJTF avait été listé dans le rapport du secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés. Un an plus tard, cette milice a signé un plan d'action dans lequel elle s'est engagée à mettre en place des mesures pour mettre fin et prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants. Depuis lors, mille sept cent vingt-sept enfants et jeunes ont été libérés. Il reste encore un peu plus de deux mille enfants qui doivent sortir des rangs du CJTF. Il n'y a toutefois pas eu de nouveau recrutement d'enfants par cette milice.

Josiane Mambou Loukoula

BURKINA FASO

Deux otages français libérés

Les deux Français enlevés dans le pays ont été libérés dans la nuit du 9 au 10 mai au Burkina Faso, à la faveur d'une opération menée par les Forces spéciales françaises, qui ont perdu deux de leurs éléments.

Après la libération par les commandos de la Marine de quatre otages, dont deux Français enlevés au Bénin au début du mois, une Américaine et une Sud-coréenne, l'identité des preneurs d'otages est encore inconnue. Selon des sources concordantes, les soupçons portent sur les hommes de Jafar Dicko, le frère d'Ibrahim Malam Dicko qui a été tué en 2017. Ces hommes appartiennent à Ansarul Islam, un groupe terroriste qui recrute principalement dans la communauté peule, agissant dans le nord du Burkina Faso et ayant des connexions avec la katiba Macina d'Amadou Koufa, dans le centre du Mali, à qui étaient destinés les otages. La ministre des Armées, Florence Parly, assure prudemment qu'il est « trop tôt pour se prononcer » sur l'identité des ravisseurs.

L'alerte de l'enlèvement des deux Français, Patrick Picque et Laurent Lassimouillas, au Bénin, a été donnée le 2 mai. Cinq jours après, les forces spéciales françaises mènent une première opération sur le sol burkinabé avec la participation des militaires burkinabè. La mission était de récolter du renseignement. Selon Ouagadougou, des téléphones ont été récupérés. Ils ont peut-être permis de remonter la piste des preneurs d'otages. Ensuite, grâce à un important travail de renseignement, le véhicule des ravisseurs avait été repéré.

Arrivés à la frontière malienne, à environ 70 km de Djibo, les ravisseurs avaient stoppé leur progression. Une nouvelle fois, les informations avaient été minutieusement recoupées, afin d'être sûr que les otages français se trouvaient bien dans les huttes qui servent de caches aux terroristes. Les observations ont permis de conclure que les otages étaient aux mains de six terroristes.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, l'opération est lancée. L'infiltration a lieu de nuit. Les forces spéciales neutralisent la sentinelle, s'ensuit un échange de coups de feu. À l'intérieur des huttes, les commandos découvrent quatre otages et non deux comme ils l'avaient imaginé au départ : les deux Français, une Américaine et une Sud-Coréenne. Dans l'assaut, deux militaires d'une trentaine d'années sont tombés au combat, les maîtres Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello. Quatre terroristes sont tués, deux autres sont en fuite. L'objectif de la mission a été rempli mais le prix à payer a été élevé pour les commandos marines.

J.M.L.

AFRIQUE

Le Ghana premier producteur d'or

Longtemps deuxième derrière l'Afrique du Sud, le pays vient de prendre la tête du peloton. Cent cinquante-huit tonnes sont sorties des mines d'or ghanéennes en 2018. Une hausse de 15% par rapport à l'année précédente.

Selon les chiffres divulgués le 9 mai par la Banque mondiale (BM), le Ghana détrône l'Afrique du Sud, tombée à la troisième place continentale. Depuis plusieurs années, le pays multiplie des projets et des découvertes substantielles. Le Ghana a ainsi renoué avec les volumes importants des années 1980, largement au-dessus des quatre millions d'onces commercialisés. « C'est bien l'économie ghanéenne qui s'en réjouit », souligne le rapport de

salutaire pour l'économie ghanéenne avec quatre ceintures de roches vertes prolifiques qui auraient produit plus de cent vingt millions d'onces d'or dans les années écoulées.

Le Ghana, qui avait célébré en 2007 le jubilé d'or de son indépendance, aurait connu de nombreuses années de mauvaise gestion militaire et de mauvaise gestion économique. Mais une décennie avait suffi pour permettre à cet Etat ouest-africain de se mettre selon les organi-

importantes ressources naturelles (bois, diamants, bauxite, manganèse et, depuis un gisement découvert en 2007, le pétrole). Mais le minerai pour lequel le pays serait particulièrement béni est l'or. Cent vingt à cent trente tonnes par an. Ce classement qui serait la résultante de nombreuses réformes structurelles dans le secteur aidées d'une juridiction et de lois sur le régime minier respectées, et de redevances fiscales stables et bien légiférées.

En outre, selon les observateurs, le Ghana serait également riche d'une main-d'œuvre minière hautement qualifiée et compétente à tous les niveaux d'exploitation opérant dans de nombreuses sociétés d'extraction d'or dont les plus importantes sont AngloGold Ashanti, Newmont, Goldfields et Golden Star.

Si en Afrique du Sud la production s'essouffle du fait notamment des grèves à répétition dans les mines et de l'épuisement des réserves, au Ghana, la tendance est aux investissements massifs. Le pays a ainsi mis en exploitation deux nouvelles mines et une raffinerie d'or devrait entrer en production d'ici à fin 2019.

Yvette Reine Nzaba

TOGO

Vote d'une révision constitutionnelle prévoyant la limitation des mandats présidentiels

L'actuel chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, sera candidat à sa propre succession aux deux prochains mandats présidentiels puisque les députés ont voté, le 9 mai, une réforme à ce sujet pour lui permettre de se représenter aux scrutins de 2020 et 2025.

Le projet de loi soumis à l'attention des députés a été approuvé lors d'un vote à bulletin secret par quatre-vingt-dix parlementaires présents (sur quatre-vingt-onze) dont les deux tiers appartiennent au parti au pouvoir. Il a été adopté sans aucune difficulté parce que la principale coalition de l'opposition avait boycotté les législatives de décembre. La nouvelle Constitution stipule que « le président de la République est élu au suffrage universel, libre, direct, égal et secret pour un mandat de 5 ans, renouvelable une seule fois ». « Cette disposition ne peut être modifiée que par voie référendaire », souligne le document, qui précise que les mandats déjà réalisés et celui en cours à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi constitutionnelle « ne sont pas pris en compte ». Il en est de même pour les députés, dont le mandat était fixé à 6 ans, renouvelable deux fois. L'actuelle loi fondamentale relève que les députés sont désormais élus pour 5 ans et le nombre de leurs mandats n'est pas limité.

Il sied de signaler que la nouvelle loi instaure également un scrutin uninominal majoritaire à deux tours (contre un aujourd'hui) pour l'élection du président de la République. Le texte initial prévoyait un mandat de 7 ans (renouvelable une fois) pour le président de la République, mais les députés de l'Union pour la République, le parti au pouvoir, ont souhaité que cet amendement soit retiré après des débats houleux au sein de la classe politique.

Au Togo, la réforme constitutionnelle est l'un des principaux enjeux de la crise politique qui secoue ce pays d'Afrique de l'ouest, puisque l'opposition réclame une limitation des mandats présidentiels qui soit rétroactive afin d'empêcher le chef de l'Etat de se représenter pour un quatrième mandat.

Rappelons que Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis 2005, avait succédé à son père, le général Eyadéma Gnassingbé, qui a dirigé le pays pendant 38 ans et a été réélu depuis dans des scrutins contestés par l'opposition.

Nestor N'Gampoula



Une mine d'or dans le district de Tarkwa-Nsuaem, dans le centre du Ghana, en 2014. © Juliane Kippenberg/Human Rights Watch

la BM. L'ancienne Gold Coast est devenue le premier producteur africain de ce métal, grillant ainsi la politesse à l'Afrique du Sud qui tenait ce rang depuis quelques années. Une nouvelle

sations internationales dans le tiercé gagnant des économies les plus dynamiques.

Selon la presse internationale africaine, le Ghana avait su adroitement tiré profit de ses



MTN Fondation

Po na yo !

Nous prenons soins des personnes âgées

- ☑ **354.000.000 FCFA** investis dans l'aménagement d'un Centre de santé
- ☑ Plus de **3000 personnes âgées assistées** à ce jour

everywhere you go

mtncongo.net



VATICAN

Le pape François va obliger les signalements d'abus sexuels dans l'Église

Le souverain pontife a changé, le 9 mai, la loi canonique pour rendre obligatoire le signalement de tout soupçon d'agression sexuelle ou de harcèlement à la hiérarchie de l'Église, décrédibilisée par une série de scandales à grande échelle.

Le «*motu proprio*», lettre émise directement par le pape qui modifie la législation interne de l'Église universelle (le droit canon), oblige également à signaler toute tentative par la hiérarchie catholique de couvrir des abus sexuels perpétrés par un prêtre ou un religieux. Elle somme, en outre, tous les diocèses du monde de mettre en place, dans un délai d'un an, un système permet-

tant au public de signaler des cas d'agressions. La lettre détaille, par ailleurs, le déroulement des enquêtes internes qui devront être menées localement dans un délai de quatre-vingt-dix jours puis transmises au Vatican pour un éventuel procès. Dans l'introduction de sa lettre apostolique intitulée «*Vous êtes la lumière du monde*», le pape souligne que l'Église doit «*continuer à apprendre des amères leçons du passé*», en référence notamment aux scandales de pédophilie qui ont secoué récemment le Chili, les États-Unis, l'Australie ou l'Europe. «*Les crimes d'abus sexuels offensent notre Seigneur, causent des dommages physiques, psychologiques et spirituels aux victimes*», souligne le pape François. Il appelle les fidèles à s'impliquer également dans des «*actions concrètes et efficaces*». Jusqu'à présent les prêtres, religieux et religieuses, dénonçaient les af-



Le pape François

faire selon leur conscience. Le pape rend désormais légalement contraignant dans l'ensemble de l'Église la dénonciation d'abus sexuels «*dans les meilleurs délais*». Les laïcs travaillant pour l'Église sont encouragés à faire des signalements. Le texte met un accent particulier sur les mineurs et les personnes vulnérables de tous âges. Il évoque plus généralement des actes sexuels subis sous la menace ou par abus d'autorité, ce qui inclut donc les viols de re-

ligieuses ou le harcèlement de séminaristes. Il rappelle qu'il est interdit de produire, détenir et partager du «*matériel pédopornographique*». La hiérarchie de l'Église est aussi condamnable - et doit donc être dénoncée - en cas d'actions «*visant à interférer ou éluder des enquêtes civiles ou des enquêtes canoniques*» à l'encontre d'un clerc ou d'un religieux, spécifie la lettre. Quand les soupçons portent sur des personnes ayant une position hiérarchique, en particulier des cardinaux, des patriarches d'églises catholiques orientales ou des évêques, le signalement pourra être adressé directement au Saint-Siège, à un ambassadeur du Vatican ou à un archevêque métropolitain chapeautant les évêques d'une province.

«*Personne dans la hiérarchie de l'Église n'est au-dessus des lois, les évêques doivent être dénoncés s'ils font du mal*»,

a souligné, devant la presse, l'archevêque maltais Charles Scicluna, grand expert juridique du Vatican sur le sujet. Pour le pape, «*le silence n'est pas un comportement juste, celui qui parle doit être protégé, celui qui souffre accueilli et écouté*».

Le texte de l'Église ne comporte aucune obligation de signaler les cas aux autorités judiciaires du pays, sauf là où la loi locale l'impose. «*La dénonciation obligatoire est une bonne chose*», a réagi, le 9 mai, «*Snap*», un réseau américain de victimes d'agressions sexuelles par des prêtres, qui prône néanmoins des signalements directs «*à la police et à la justice*» car «*un contrôle par des autorités séculaires extérieures protégera mieux les enfants*».

Le Vatican annonce la fondation d'un bureau de plaintes dans chacun des cinq mille cents diocèses catholiques présents dans le monde.

Noël Ndong

«Personne dans la hiérarchie de l'Église n'est au-dessus des lois, les évêques doivent être dénoncés s'ils font du mal»

LIBYE

La CPI prête à ouvrir une enquête

A la suite du conflit armé qui sévit aux alentours de Tripoli, depuis début avril, la Cour pénale internationale (CPI) se dit prête à enquêter et poursuivre toute personne ou partie qui se livre à un comportement constituant un crime relevant de sa compétence.

«*A mon grand regret, les combats en Libye se poursuivent sans relâche. La violence s'est intensifiée et que des affrontements armés ont lieu dans plusieurs régions de Libye, notamment à Derna à l'est, Murzuq au sud et à l'ouest de Tripoli*», s'est lamentée la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, le 8 mai devant le Conseil de sécurité portant sur la Libye. Elle a souligné que plus de quatre cent trente-deux vies avaient déjà été perdues, dont au moins vingt-trois civils, et plus de cinquante mille personnes avaient été contraintes de quitter leurs foyers, alors que la sécurité des migrants et des réfugiés détenus dans des centres situés à proximité de zones de conflit suscite de graves préoccupations.

«*Mon Bureau se tient prêt à enquêter et poursuivre toute personne ou partie au conflit en cours qui se livre à un comportement constituant un crime relevant de la compétence de la CPI*», a affirmé la procureure. «*La souffrance du peuple libyen doit cesser*», a-t-elle martelé alors que les trois suspects dans la situation en Li-

bye, Tuhamy Mohamed Khaled, Mahmoud Mustafa Busayf Al-Werfalli et Saif Al-Islam Khaddafi, le fils de l'ancien dirigeant Muamar Khaddafi, sont toujours en liberté.

«*Le fait que ces suspects n'aient pas été arrêtés compromet les enquêtes en cours ... et envoie un message aux vic-*

« Mon Bureau se tient prêt à enquêter et poursuivre toute personne ou partie au conflit en cours qui se livre à un comportement constituant un crime relevant de la compétence de la CPI »,

times que les auteurs présumés peuvent échapper à la justice et continuer à commettre des crimes en toute impunité. Cela dissuade les témoins de se manifester et de faire confiance à la CPI, et les met en danger inutilement », a précisé la procureure de la CPI. «*A terme, ce manque de responsabilisa-*

tion nuit au respect de l'Etat de droit et entrave les progrès vers la stabilité et la sécurité en Libye », a martelé la juriste.

Elle a, par ailleurs, attiré l'attention sur une décision de la chambre préliminaire de la Cour constatant que «*l'octroi d'amnisties et de grâces pour des actes graves tels que le meurtre constituant des crimes contre l'humanité est incompatible avec les droits de l'homme internationalement reconnus* » et que celles-ci «*dénient le droit à la vérité, à l'accès à la justice, et de demander réparation des victimes* ».

La procureure a expliqué que son équipe continuait d'évaluer la faisabilité de porter devant la CPI des affaires relatives à des crimes contre les migrants tout en s'associant avec nombre d'États et d'associations qui ont trait au passage de clandestins et au trafic d'êtres humains à travers la Libye afin de mettre fin à l'impunité, soulignant que ce pays demeure une de ses priorités.

Elle a rappelé qu'il était impératif d'exécuter les mandats d'arrêt afin de ne pas ternir la réputation du Conseil et de donner aux victimes de crimes supposés, l'occasion de participer aux procédures, d'être écoutées et de voir que justice soit faite.

Josiane Mambou Loukoula

Paris appelle à un cessez-le-feu

Emmanuel Macron a encouragé un cessez-le-feu sans conditions, lors d'une rencontre le 8 mai à l'Élysée avec Fayeze el-Sarraj, chef du gouvernement libyen d'union nationale (GNA).

Après l'offensive lancée début avril par le maréchal Haftar, l'homme fort de l'est du pays, le président français a proposé une «*délimitation de la ligne de cessez-le-feu, sous supervision internationale, pour définir le cadre précis* », a précisé le palais présidentiel.

Fayeze el-Sarraj et le GNA ont jusque-là rejeté tout accord de cessez-le-feu avant le retrait des troupes de Haftar vers les positions qu'elles occupaient avant l'attaque, dans l'est et le sud du pays. Le Premier ministre libyen estime qu'en lançant son offensive sur Tripoli, «*le maréchal Haftar a mis fin à tout espoir d'accord politique* ».

Sur cette lancée, ce responsable dit toute sa réticence à s'asseoir de nouveau autour d'une table de négociations, avec Khalifa Haftar. Il préconise plutôt d'identifier «*une élite intellectuelle* » pouvant représenter l'est du pays. Au cours de l'entretien, Emmanuel Macron «*a réaffirmé le soutien de la France au GNA, avec lequel la France poursuivra sa coopération* », indique l'Élysée dans un communiqué.

Le gouvernement de Fayeze el-Sarraj, reconnu par la communauté internationale, avait récemment accusé la France de soutenir le maréchal Haftar dans son offensive contre Tripoli. Qualifiée de «*positive* » par le chef du GNA, la rencontre à l'Élysée, visait notamment à s'expliquer sur ces critiques de Tripoli que Paris juge «*inacceptables et infondées* ».

Fayeze el-Sarraj a invité la France à «*prendre une position plus claire* » à l'avenir. Les deux dirigeants sont convenus de l'importance d'élargir et d'approfondir le dialogue avec l'ensemble des composantes de la nation libyenne, à l'est, au sud et à l'ouest, y compris avec la société civile. Après Rome, Berlin et Paris, les responsables du GNA vont se rendre à Londres, dans l'espoir de multiplier les soutiens.

J.M.L.

INVESTISSEMENTS

Regain d'intérêt pour les mines congolaises

L'engagement pris par le chef de l'Etat, lors de son dernier séjour aux Etats-Unis, avec le géant minier Barrick, vise à développer un partenariat porteur susceptible de booster l'industrie minière de l'or du pays.

Le récent voyage effectué par Félix Tshisekedi aux Etats-Unis d'Amérique aura été bénéfique à plus d'un titre, lorsque l'on s'en tient aux retombées économiques engrangées par la République démocratique du Congo (RDC), redevenue fréquentable pour les milieux d'affaires américains. Ceux-ci se bousculent déjà au portillon à l'instar de la société minière d'or, Barrick, dont le directeur exécutif, le Dr Mark Bristow, a été reçu en audience, ce week-end, par le président de la République.

Au menu, les possibilités d'extension du gisement 11 000, récemment découvert à la mine d'exploitation très prospère de Kibali ainsi que la confirmation d'autres extensions nouvelles en aval du gisement sur le site Gorumbwa. L'interlocuteur du chef de l'Etat a salué les opportunités d'affaires qu'offre désormais la RDC, avec à la clé

d'importants progrès réalisés grâce au nouveau code minier. « C'est un nouveau pays, un nouveau gouvernement. Comme vous l'avez lu, nous les avons rencontrés à plusieurs reprises à Washington, Goma et Kinshasa et j'ai beaucoup d'espoir pour la RDC. C'est un endroit passionnant. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de trouver quelque chose en RDC et nous continuons à explorer la région », a déclaré à la presse Mark Bristow, au sortir de l'audience.

Ce regain d'intérêt manifesté par le géant minier Barrick est la résultante des contacts pris par Félix Tshisekedi avec son patron, lors de son dernier passage à Washington DC. De commun accord, les deux parties ont pris l'engagement d'œuvrer dans le sens d'un partenariat visant à développer l'industrie minière de l'or du pays. Il s'en est suivi une série d'autres réunions à Kinshasa avec les équipes



Un site minier dans l'ex Katanga

de Barrick. Ce qui confirme le bien-fondé des initiatives de partenariat prises par le président de la République et les stratégies mises en place visant à soutenir la croissance continue du secteur minier au profit des investisseurs congolais et d'autres parties prenantes.

Cette évolution dans les relations entre le gouvernement de la RDC et les partenaires miniers tranche avec un passé chargé de tension et d'incom-

préhensions qui n'avaient pas lieu d'être. L'on se rappelle le courroux suscité par la récente augmentation du taux de redevance en RDC et par l'imposition de nouvelles taxes occasionnées par la promulgation du nouveau code minier, en 2018. A cela s'ajoutent les réglementations mises en place, le système légal, le régime de taxation, les infrastructures, la stabilité politique, les lois concernant le travail, etc. Ce

qui, en conséquence, avait refroidi les ardeurs des investisseurs étrangers vis-à-vis des mines congolaises.

Pour revenir à Kibali qui intègre également Randgold resources, il est à noter qu'elle est classée parmi les dix plus grandes mines d'or au monde. Elle exploite Kibali en tant que coentreprise avec Anglo-Gold Ashanti et le groupe parapublic congolais Sokimo.

Alain Diasso

JUSTICE

Ne Muanda Nsemi incarcéré puis relâché

Le gourou du mouvement politico-religieux Bundu Dia Mayala a bénéficié, le 10 mai, d'une liberté provisoire sur décision du parquet général près la Cour de cassation, après avoir passé une nuit en prison, quelques heures après sa réapparition.

Le feuilleton Ne Mwanda Nsemi, le président du mouvement politico-religieux Bundu Dia Mayala, a connu un nouveau rebondissement le vendredi, avec la libération du gourou qui n'aura passé qu'une seule nuit au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa. Réapparu en public après son escapade du 17 mai 2017 de la prison Makala avec des milliers d'autres prisonniers, beaucoup le donnaient déjà pour mort. Mais Ne Mwanda Nsemi s'est montré le 6 mai, au cours d'un point de presse aux côtés du président du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral, Joseph Olenghankoy. Il avait, à cette occasion, affiché de bonnes intentions en alléguant qu'il rentrait pour consolider la paix dans le pays, travailler avec tout le monde pour le reconstruire et favoriser son développement. Ce point de presse a donné lieu à une levée de boucliers de la part du ministre intérimaire de l'Intérieur, Basile Olongo, et de la ministre des Droits humains, Marie Ange Mushobekwa. Les deux membres du gouvernement considèrent que Ne Mwanda Nsemi est un fugitif et les griefs à sa charge restent intacts. Par conséquent, il devait retourner en prison. Les deux personnalités se sont donc remises au contexte ayant prévalu à son évasion et des poursuites engagées contre lui qui n'avaient pas été abandonnées.

C'est ainsi que le 9 mai, le gourou sera de nouveau appréhendé par les services de la police nationale qui l'ont directement conduit, sans heurts, à l'ex-prison de Ma-



Ne Mwanda Nsemi

kala. Des instructions avaient été données pour qu'il soit retourné en prison d'où il s'était évadé, il y a deux ans, à en croire la police. Mais Ne Mwanda Nsemi n'aura passé qu'une seule nuit car le jour suivant, il était de nouveau un homme libre. Que s'est-il passé ? A en croire des sources policières, il a bénéficié d'une liberté provisoire sur décision du parquet général près la Cour de cassation.

Alain Diasso

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Sindika Dokolo se dit ne pas être intéressé par la gestion du pouvoir

L'homme d'affaires congolais et collectionneur d'art a déclaré, au cours d'un récent échange avec sa base de Kinshasa, revenir au pays non pas pour faire la politique mais plutôt pour investir et ainsi contribuer à sa manière au développement de la RDC.

A Kinshasa depuis le 7 mai, Sindika Dokolo a conféré avec les militants de son mouvement citoyen « Le Congolais débout », le 10 mai, dans la salle Reine de la paix à Kinshasa. L'échange entre l'homme d'affaires congolais et sa base a permis de connaître les vraies motivations de son séjour dans le pays, tout en rendant lisible son agenda de travail. Une chose est cependant sûre, c'est que le genre d'Edouardo do Santos n'est pas intéressé par la politique, encore moins par un poste ministériel quelconque.

Déjà, le fait de n'avoir postulé à aucun niveau de scrutin lors des élections de décembre 2018 renseigne mieux sur l'idéal que poursuit l'intéressé qui revendique publiquement son statut d'investisseur. C'est, d'ailleurs, dans ce cadre, a-t-il affirmé, qu'il est revenu à Kinshasa après plusieurs années passées en exil. « Pour avoir un meilleur pays, avoir une meilleure classe politique, il fallait que nous soyions de meilleurs citoyens. Nous sommes intéressés par la morale, par le civisme, par la culture et non pas par la gestion du pouvoir », a-t-il indiqué à ses partisans, avant d'enchaîner : « Mon souhait le plus cher est de pouvoir contribuer au développement de mon pays et de l'avancée de la qualité de vie des nos concitoyens. Oui, je suis là aussi en tant qu'investisseur ».

Son discours est aux antipodes des re-

lentents politiques qu'il s'emploie, du reste, à éviter. « Mon souhait le plus cher est de contribuer au développement de mon pays et à l'avancée de la qualité de vie des citoyens congolais », a-t-il dit comme pour fixer d'emblée les esprits sur ses vraies intentions. « La RDC est un océan d'opportunités, mais des opportunités sont délaissées et abandonnées parce que les valeurs qui ont jusqu'ici prévalu à la gestion de la chose publique ont été d'un intérêt personnel, la corruption, la mégestion. Je suis de ceux qui pensent que le Congo sera avant tout reconstruit par les Congolais. Quand vous avez un homme d'affaires congolais qui vient au Congo, c'est vrai qu'il va toujours développer des opportunités en fonction de là où c'est le plus intéressant pour lui. Mais, nous, ce qui nous anime, ce n'est pas seulement dans le sens de l'opportunisme, mais un amour de notre pays, une volonté de développer notre pays », a-t-il ajouté.

Se réjouissant de l'alternance intervenue au pays avec l'avènement du nouveau pouvoir, Sindika Dokolo attend de lui une vision claire de conduite des affaires publiques par rapport aux priorités, aux axes et mécanismes susceptibles d'assurer l'émergence d'une nouvelle classe d'hommes d'affaires nationaux. « C'est dans ce cadre-là que je voudrais aller m'exprimer », a-t-il laissé entendre.

A.D

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply



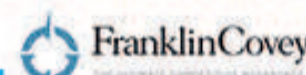
FORMATION LEADERSHIP
COMMENT GÉRER UNE ÉQUIPE ?
JEUDI 17 MAI 2019

de 14h à 18h - PRIX 35.000 CFA

FORMATION CERTIFIANTE : CERTIFICAT LEB CONGO ET BRAZZAVILLE-MBA

Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)
 +242 06 844 5867 - +242 05 536 6979 - + 242 06 952 8569 - info@brazzaville-mba.com

AVEC LA MÉTHODE DE FORMATION  FranklinCovey MÉTHODE ÉPROUVÉE POUR
 FORMER LES GRANDS MANAGERS ET LEADERS POLITIQUES AMÉRICAINS



Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)
 + 242 06 844 5867 - + 242 05 536 69 79 + 242 06 959 1285 - + 242 06 941 907 92
 www.brazzaville-mba.com - www.afrikancampus.paris

VISA-DUBAI 50 000

Pour tous vos renseignements nécessaires,
 veuillez-vous rapprocher de nos agences

VISA
Dubai

BRAZZAVILLE

Tél.: 05 0566473 / 068360188 / 050202255
 / 050090090

Email: directafricabzv35@gmail.com

POINTE NOIRE

Tél.: 05 5531787 / 06 06286167

Email: directafricapnr@gmail.com

DUBAI

Tél.: 00971 50 9916263 / 00971 58 2718358
 00971 56 5946227 / 00971 55 5539340

EMAIL: directafricadxb@gmail.com

Direct Africa reste à votre disposition pour vous
 accompagner tout au long de votre séjour à Dubaï.

NÉCROLOGIE

Brice Bakouma, agent des Dépêches de Brazzaville,
 (Eric, Fortuné, Betie, Irda, Angéline, Murphy)
 Bakouma ont le regret d'annoncer aux parents,
 amis et connaissances, le décès de leur mère,
 Joséphine Diassobakana, le 8 mai 2019, à Brazzaville.
 La veillée mortuaire se tient à Moukondo, au n°4
 de la rue Missakou (réf. rue du gros baobab-Mou-
 kondo en allant vers le mur de l'Asecna).
 La date de l'inhumation sera communiquée ulté-
 rieurement.



Camille Aubour Gonkol, Pauline Boukandolè, Paul
 Lépè M'Beka, Marie Jeanne Sakassiele et Emilie
 Moundako Eyala (agent des Dépêches de
 Brazzaville) ont la profonde douleur d'informer
 les parents, amis et connaissances du décès de
 leur mère et tante Thèrèse Mokossongo, survenu
 le 7 avril 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 24 rue
 Dahomey, à Poto-Poto. Le programme des
 obsèques sera communiqué ultérieurement.



JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR:

Alphonse Nkala satisfait des activités organisées dans la Lékoumou

Faisant le bilan des rencontres co organisées avec la direction départementale du Livre et de la lecture publique du département de la Lékoumou lors de la célébration en différé de l'événement, à Sibiti, le directeur départemental du Livre et de la lecture publique de Pointe-Noire a indiqué que celles-ci ont été une réussite.

Visant à promouvoir le plaisir des livres et de la lecture, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur est célébrée chaque 23 avril. Les langues autochtones ont été à l'honneur de l'édition de cette année, la vingt-quatrième du genre. L'objectif étant de rappeler leur rôle essentiel dans l'expression de la diversité culturelle.

A Sibiti, chef-lieu de la Lékoumou, les activités autour du livre et de la littérature, organisées en partenariat avec l'association Le Pen Congo et le Salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard, se sont déroulées sur le thème: «Voici un livre : prends-le et lis-le».

Ouvertes par le secrétaire général du département de la Lékoumou, Fortune Boutsana, en présence de Christophe Mbélé, directeur départemental du livre et de la lecture publique de ce département, coordonnateur du Club de lecture de Sibiti, ces activités ont eu comme intervenants: Jérémie Nzoussi (écrivain local), Alphonse Chardin Nkala, Georges Mavouba Socate, Hugues Eta et Didier Ongali de Pointe-Noire, Florent Sogny Zahou et Prince Matoko de Brazzaville ainsi que Martin Papé de la République démocratique du Congo (RDC). Ceux-ci ont, pendant trois jours, édifié sur le livre et sa place dans la société, des aperçus de la littérature des deux Congo d'expression française, la musique congolaise et le vivre ensemble, les spécificités et les fins de la littérature.

Instrument privilégié de la connaissance, le livre, ont dit les intervenants, est à la base de la société de l'oralité vers la société de l'écriture. Il s'impose comme l'outil fondamental de la civi-



Alphonse Nkala

lisation moderne, a souligné Alphonse Nkala. «Le livre n'est pas seulement un objet. Il est le lieu de la matérialisation de la pensée, non pas seul, mais un lieu privilégié dans notre culture», a-t-il indiqué, reconnaissant, comme les autres intervenants, que le goût de la lecture est en baisse surtout chez les jeunes. Ces derniers, a-t-il signifié, s'accrochent de plus en plus à leur Smartphone, à l'internet et aux réseaux sociaux, à la télévision et au cinéma. Toutefois, Alphonse Nkala a estimé que malgré cela, le livre ne peut être destitué.

Au cours des échanges très animés, les préoccupations des participants (élèves, membres de l'association Le Pen Congo et du club de lecture de Sibiti ainsi que des professeurs qui ont pris d'assaut les deux salles retenues) ont porté, entre autres, sur l'édition dans la publication des livres, le rôle et la place de l'écrivain dans la société, les raisons

pour lesquelles l'écrivain écrit. Par ailleurs, les élèves ont déploré le manque de librairie et de bibliothèque à Sibiti; la seule qui existe au lycée d'excellence étant totalement vide.

Pour contribuer à la résolution de ce problème, les intervenants ont fait chacun un don de leurs œuvres qui ont été présentées aux cours des rencontres, notamment le recueil de poèmes intitulé «Mvumk» de Florent Sogny Zahou, l'antologie «Elégie Mayombe» d'Alphonse Chardin Nkala, l'anthologie «Création de la conscience nationale par les musiciens congolais» de Georges Socate Mavouba, et le recueil de poèmes «Los de mes eaux» de Hugues Eta, ainsi que le recueil de nouvelles «La colère du fleuve» de Prince Matoko. Un autre don de livres sera fait par la direction départementale du Livre et de la lecture publique de Pointe-Noire. D'autres dons s'avèrent nécessaires pour résoudre le problème et redonner vie à la bibliothèque du lycée d'excellence de Sibiti. «Le livre est absent alors que le lectorat existe», a plaidé Alphonse Nkala.

Notons que les participants ont été aussi servis en Stand up avec un numéro de Jérémie Nzoussi, artiste écrivain de la Lékoumou, et un conte théâtralisé avec Didier Ongali dans son spectacle intitulé «Piendo». Une déclamation de textes des auteurs locaux et ceux des intervenants a aussi eu lieu ainsi qu'une exposition vente et dédicace des livres.

Au terme des rencontres, les participants ont souhaité revoir les intervenants pour d'autres activités sur le livre et la littérature et souhaité que ce genre de geste se multiplie à Sibiti. Martin Papé, venu de Kinshasa, a aussi manifesté sa satisfaction pour le bon déroulement des activités, les animations, l'engouement des uns et des autres ainsi que la bonne qualité des interventions.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFRASTRUCTURES

Ngoyo toujours en attente du siège de sa mairie

Les travaux de construction du siège de la mairie du sixième arrondissement de Pointe-Noire sont arrêtés il y a près de quinze ans, laissant place à l'incertitude.



La mairie de Ngoyo devenue un éléphant blanc / DR

Entreprise en 2004 à la faveur de la première opération dite de municipalisation accélérée, la construction de la mairie de Ngoyo s'est depuis lors brutalement arrêtée. Les travaux avaient démarré avec une avancée significative, l'édifice prenant petit à petit forme. Après, plus rien depuis quinze ans et le chantier est devenu un éléphant blanc.

Érigé à quelques encablures du centre de santé intégré et de l'école primaire de Ngoyo, l'imposant immeuble, une fois achevé, devrait permettre au personnel de la mairie de travailler dans de très bonnes conditions. Malheureusement, ses travaux ont été stoppés malgré les multiples visites d'inspection des autorités du pays. Pour tout dire, ce chantier était déjà largement avancé et il ne restait que les tâches de finition telles que la peinture, l'électricité, le carrelage, les baies vitrées, les portes et les fenêtres, les guérites, la pose des pavés, le mur de clôture, etc.

Actuellement, le maire de Ngoyo occupe avec ses administrés une bâtisse privée située non loin du poste de police dudit arrondissement. Ses agents et ceux des services déconcentrés s'agglutinent dans les quelques pièces à leur disposition, en attendant leurs nouveaux locaux qui jusque-là restent inachevés.

Construite au même moment que la mairie du cinquième arrondissement, Mongo Mpoukou, la mairie de Ngoyo a déjà connu deux administrateur-maires. La population de cette circonscription administrative a une seule idée en tête, la reprise et l'achèvement des travaux du siège de leur mairie.

Hugues Prosper Mabonzo

Avis de Recrutement d'un Responsable Logistique

Une société commerciale recrute, un Responsable Logistique conformément aux conditions ci-après

I. Description du poste

Sous l'autorité Directeur Général adjoint, le Responsable Logistique est chargé de :

Mettre en place les schémas d'organisation de l'activité logistique (règles, procédures, mode opératoire), créer les outils de pilotage des services approvisionnement, achats, expéditions, définir les mesures correctives du circuit d'expédition des produits en cas de dysfonctionnement, organiser et synchroniser le circuit des informations et instructions de fonctionnement du service, organiser le système de gestion des flux logistiques (approvisionnement, achat, stockage, livraison des produits).

II. Qualifications et aptitudes

1. Profil du candidat

Poste de cadre

De formation Bac +3 et plus en transport-logistique, école de commerce, ingénieur ou master universitaire avec spécialisation logistique.

2. Expérience

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans à un poste similaire.

3. Compétences techniques

Connaissance de la chaîne logistique, bonne connaissance d'Excel et du logiciel Sage 100C.

4. Aptitudes professionnelles

Dynamique, réactif et rigoureux, sens de l'organisation et de communication, avoir une bonne capacité d'analyse et d'adaptation à différents interlocuteurs.

III. Pour nous contacter

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : n.recru2019@gmail.com

Référence de l'offre (à préciser dans l'objet de votre courrier de candidature) :

Avis de Recrutement d'un Chef Comptable

Une société commerciale recrute un Chef Comptable conformément aux conditions ci-après

I. Description du poste

Sous l'autorité Directeur Général, le Chef Comptable est chargé de :

Superviser toutes les tâches relatives à la gestion financière et comptable de la société : comptabilité générale et auxiliaires (clients et fournisseurs), tenue des livres comptables...

Rendre compte à la direction de l'entreprise sur le suivi des opérations et la santé financière de la société.

Dans le détail : manager et coordonner les activités de son service, répartir les tâches entre les collaborateurs, facturer les clients et lancer les règlements fournisseurs, assurer le suivi des opérations bancaires et comptables, élaborer le compte d'exploitation et le bilan comptable.

II. Qualifications et aptitudes

1. Profil du candidat

Poste de cadre

Le Chef Comptable doit posséder les qualifications minimales suivantes : Etre titulaire d'un Diplôme BAC + 3 en Gestion, Finance et comptabilité ; avoir une excellente connaissance du SYSCOHADA.

2. Expérience

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans à un poste similaire.

3. Compétences

Avoir une bonne maîtrise du logiciel de comptabilité notamment le logiciel SAGE ligne 100C.

4. Qualité du candidat

Discrétion, intégrité et rigueur ; capacité d'organisation, d'analyse et de synthèse ; avoir un esprit d'équipe et un sens du management.

III. Pour nous contacter

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : n.recru2019@gmail.com

Référence de l'offre à préciser dans l'objet de votre courrier de candidature.

ORIENTATION SCOLAIRE

Des élèves éduqués sur les opportunités d'emplois offertes par la logistique

L'Association des logisticiens du Congo (ALC) a organisé, le 9 mai à Pointe-Noire, à l'intention des futurs bacheliers et des parents d'élèves, un focus portant sur le métiers des transports et de la logistique, en présence de responsables de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, et ceux de l'Enseignement technique et professionnel.

« Le choix de l'orientation aux métiers des transports et de la logistique » et « La professionnalisation de la formation aux métiers des transports et de la logistique » ont été les thèmes développés tour à tour par Dominique Candide Fabrice Koumou Boulas, président de l'ALC, et les cadres des sociétés Congo Terminal et Ilogs.

Dans sa communication, Koumou Boulas a montré l'importance de la formation aux métiers des transports et de la logistique au Congo. Des métiers à valoriser, selon lui, et qui doivent être connus puisque la logistique a l'avantage de toucher tous les domaines d'activités. Secteur stratégique visant à gagner en productivité, la logistique, avec la modernisation du Port autonome de Pointe-Noire par exemple, a-t-il dit, offre plusieurs opportunités d'emplois à condition de connaître la tendance du marché et les types d'emplois recherchés.



Une vue des participants à la conférence de l'ALC/Adiac

D'où, a-t-il invité, la nécessité de valoriser et professionnaliser la formation à ces métiers au Congo en commençant par l'orientation. De leur côté, les cadres des sociétés Congo Terminal et Ilogs ont, pour leur part, partagé leurs expériences en entreprises et parlé des opportunités d'offres offertes par celles-ci. Congo Terminal, par exemple, dont l'activité

principale est la manutention de navires porte-conteneurs au chargement et déchargement, donne une panoplie de métiers (métiers de la logistique, les métiers administratifs et les métiers opérationnels). La société qui a démarré en 2009 avec une centaine d'agents emploie aujourd'hui près de huit cents travailleurs. Un chiffre qui va augmenter les années à venir

avec les perspectives de modernisation et d'extension visant à faire d'elle une véritable plate-forme de transbordement de l'Afrique centrale et la porte d'entrée du Bassin du Congo, a dit Guy Wawa, chef de service manutention à Congo Terminal.

Dans la manutention portuaire, le CSP Ilogs est le seul terminal spécialisé destiné aux activités oil et

gaz dans un rayon de 500 km dans la sous-région autour de Pointe-Noire. Pour accroître la qualité des services et la compétitivité, la société a renforcé ses règles de sécurité et intensifié la formation en vue de consolider la professionnalisation du personnel, notamment des postes techniques des opérations portuaires et de levage, ont renchéri Marco Ngoyi, du département Infrastructures, systèmes et réseaux, et Placide Kembo d'Ilogs. Dans un élan interactif, les élèves se sont exprimés sur les conditions de recrutement et les modalités d'emploi sans oublier les différents avantages offerts par la logistique au Congo. « Dans la politique gouvernementale du Congo, le secteur de la logistique est stratégique pour contribuer à la diversification de l'économie nationale », a conclu Dominique Candide Koumou Boulas.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Les jeunes agriculteurs ruraux devraient s'organiser en coopératives

On constate ces derniers temps, dans la plupart de nos départements, un mouvement inverse à l'exode rural, c'est-à-dire certains jeunes n'ayant pas trouvé du travail en ville vont vers les campagnes pour se livrer aux activités agricoles. Mais ces jeunes refusent de travailler en coopératives parce qu'ils ignorent les avantages qu'offre le travail communautaire. Ils préfèrent travailler individuellement en oubliant que l'individualisme n'offre que des moindres avantages.

Si ces jeunes, qui sont d'ailleurs dans les départements du pays, notamment le Niari, les Plateaux, les deux Cuvette, la Lékoumou, la Bouenza, le Pool, la Sangha et autres, pouvaient se regrouper en coopératives, ils bénéficieraient des formations et de certaines logistiques agricoles de la part des autorités nationales, des individus ou des organismes internationaux. Cela leur permettrait de produire en grande quantité et d'avoir une autonomie financière considérable.

Pour se rendre compte de cette réalité, il suffit de faire la route Pointe-Noire-Brazzaville ou Brazzaville-Ouesso. A chaque arrêt, des jeunes filles et garçons déferlent autour du véhicule pour vendre toute sorte de produits de leurs plantations. Et quand on les interroge sur la nécessité de travailler en équipes, la plupart ironisent et parlent avec légèreté : « Pourquoi vais-je travailler en équipes ? J'ai mes propres bras pour cultiver mes champs seule » Cette réponse quelque peu décevante est d'une jeune fille ayant une vingtaine d'années abordée dans une localité. D'autres jeunes coupent court, en disant qu'ils préfèrent travailler avec leurs propres parents. Car les coopératives, selon eux, créent des problèmes lorsqu'on fait la répartition des dividendes.

Ces réponses prouvent que l'idée même de la coopérative ou de la communauté est loin d'être acceptée par tous. Pourtant la force physique d'une jeune fille ou garçon associée à celle de sa mère ne permet pas d'avoir de vastes hectares. Aujourd'hui, le travail ne devrait plus s'identifier à celui d'hier où la petite agriculture n'était que celle d'autosubsistance. Ces jeunes savent bien que le travail de la terre en coopérative rapporte beaucoup plus d'argent.

Cependant, les spécialistes des questions agricoles doivent aider ces jeunes à abandonner l'agriculture d'autosubsistance familiale pour pratiquer l'agriculture communautaire qui peut les amener à l'ouverture des comptes d'épargne collectifs salutaires pour tous. Les jeunes, le travail en coopérative procure des avantages à la communauté et la nation tout entière

Faustin Akono

ENVIRONNEMENT

La Croix verte voit le jour au Congo

La structure destinée à œuvrer dans la protection de la biodiversité vient d'être créée par les associations Institut cerveau vert (ICV-2063) de Brazzaville et le Réseau développement humain durable (RDHD) du Kouilou-Pointe-Noire.

Après plusieurs séances de travail, les membres des deux organisations non gouvernementales se sont accordés pour mettre en place La Croix verte, pour mener des actions de protection et de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

À Brazzaville comme à Pointe-Noire et dans les périphéries, cette structure assurera la veille environnementale auprès

des sociétés multi nationales et de la puissance publique en menant des actions de sensibilisation aux écosystèmes forestiers et côtiers, la pollution des eaux, de l'air, des marchés, etc. Depuis de longues dates, ICV-2063 et RDHD appellent les partenaires à un regard minutieux en les accompagnant par des gestes de solidarité, avec leur thème « Sauvons notre en-

vironnement le plus immédiat, pour enfin sauver la planète terre » qui se dégrade tous les jours à cause des activités humaines. « Si nous ne le faisons pas, si nous ne prenons pas conscience dès aujourd'hui, à quand le faire et quel héritage allons-nous laisser à cette progéniture...? », s'interrogent les deux organisations. À l'instar de la Croix rouge qui évolue dans l'humanitaire, la Croix verte va œuvrer de manière active dans la protection de l'environnement.

H.B.M.

FESTIVAL DE THÉÂTRE SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET DE MODE AFRICAINE

Des trophées décernés aux lauréats

La neuvième édition des retrouvailles théâtrales scolaires a pris fin à Pointe-Noire avec la remise des diplômes et trophées aux meilleurs comédiens et troupes qui se sont distingués.

Organisée par le Club des jeunes artistes créateurs (Cjac) avec l'appui du CPGOS et Délices Maé, la neuvième édition a été marquée par des spectacles de qualité livrés par des troupes scolaires et universitaires.

Ainsi, au terme de quatre jours de représentations théâtrales, le jury s'est prononcé sur la direction d'acteur, la diction, la présence scénique, la scénographie, le thème, la durée, la discipline et a livré son verdict en toute indépendance.

Pour le concours Miss scolaire, les trois membres du jury ont noté les candidats suivant la démarche, le charme, le sourire, l'élégance, la souplesse et l'éloquence. Ainsi, ont été distingués : Catégorie primaire

Meilleur spectacle : Esperantos avec l'école Eximus international school

Meilleur acteur : Bayonne Kukell d'Eximus

Meilleure actrice : Esseau Anne Monique de Dom-Helder-Camara

Catégorie collège

Meilleur collège: Dom-Helder-Camara avec la pièce «L'héritage»

Meilleur acteur : Obambi Maurice de Dom-Helder-Camara

Meilleure actrice : Missengue Rhema de Dora Exploratrice

Catégorie Lycée

Meilleur lycée : CEPL avec la pièce «Thérapie aux abords du quai» de Huguette Ganga Masinga

Meilleur acteur : Mikala Yoann de CEPL

Meilleure actrice : Batchi Colette Cicilia de CEPL

Catégorie Université

Meilleure université : la Haute école Léonard-de-Vinci dans la pièce «La marmite de Koka Mbala» de Guy Menga

Meilleure actrice : Momo Stevie de la Haute école Léonard-de-Vinci et le meilleur acteur étudiant de EAD

Miss FTSPN 2019: Agathe Anastasie Babette-Nyalotété (20 ans)

Le meilleur spectacle des spectacles -prix spécial jury est revenu à la Haute école Léonard-de-Vinci.

H.B.M.



VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le méga hors forfait
est à 10F.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES ONG OU CABINETS D'ETUDES CHARGES DE LA SELECTION ET DE LA GESTION DES PRESTATAIRES DE MONTAGE ET DE SUIVI-ENCADREMENT DES PLANS D'AFFAIRES N°012 C/PDAC/2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe de la Banque Mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des prestations de montage et de suivi/encadrement des plans d'affaires.

2. L'objectif de la mission est de s'assurer que les plans d'affaires des groupes de producteurs et des MPME agroindustrielles sont préparés selon les règles de l'art, répondent aux critères d'éligibilité et peuvent permettre d'atteindre les objectifs du PDAC.

3. Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt vise l'établissement d'une liste restreinte en vue du recrutement des ONG/Cabinets chargés du montage et du suivi-évaluation des plans d'affaires financés par le PDAC.

4. L'Unité Nationale de Coordination du Projet invite les ONG/Cabinets intéressés à manifester leur intérêt à réaliser les prestations sus indiquées.

5. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :
-compétences de l'ONG /cabinet, pour la mission, références techniques vérifiables sur des

missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission, année, coût, nom et adresse complète du représentant du client;
-adresse complète de l'ONG /cabinet et personne à contacter, Téléphone, E-mail.

6. Sur cette base, les ONG /cabinets seront sélectionnés dans le cadre d'un budget déterminé (SCBD), conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et Emploi des Consultants de janvier 2011.

7. Les TDR et informations complémentaires sont disponibles à l'UNCP, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

8. Les manifestations d'intérêt seront être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le lundi 27 mai 2019, à l'adresse ci-dessous :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE
NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET,
Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville,
République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ;
E-mail : pdacmaep@gmail.com



ARTS DE SCÈNE

La troupe acrobatique chinoise présente un spectacle sur « le charme de Nanjing »

La prestation a eu lieu le 10 mai, au Palais des congrès, sous le patronage du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Ma Fulin, et de bien d'autres personnalités.

Avant que ne débute le spectacle proprement dit, le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts par intérim, Romain Pindou, dans son mot de bienvenue, a rappelé les fructueuses relations de coopération dans les domaines de la culture et des arts, qu'entretennent depuis quelques années, la ville de Brazzaville (Congo) et la municipalité de Nanjing (Chine). Pour preuve, a-t-il précisé, le 28 avril 2015, devant un public médusé, admiratif et conquis à la fois, Les petites fleurs de Nanjing s'étaient produites dans la même salle du Palais des Congrès. Et ce 10 mai, le tour est revenu à la Troupe acrobatique de la municipalité de Nanjing de s'y produire, dans le cadre de la célébration des cinquante-cinq ans d'établissement des relations diplomatiques entre la République du Congo et la République populaire de Chine.

« La municipalité de Nanjing, à travers sa troupe acrobatique, vient nous gratifier d'un programme haut en sons et en couleurs qui va dérouler sous nos regards, des tableaux de chorégraphie, de chansons et d'acrobatie qui je l'espère, vont nous plonger tous dans l'émerveillement », a déclaré Romain Pindou. Après le discours du directeur de cabinet, le Ballet national du Congo a donné le top par une prestation en l'honneur de leurs hôtes de marque. Sitôt après, la troupe chinoise a pris le relais à travers un spectacle marqué par cinq moments : la danse, le chant, la jonglerie, l'acrobatie et



La troupe chinoise sur la scène du palais des Congrès

la magie. Le spectacle a débuté par la danse d'introduction, dite «L'âge d'or en fleur », par tous les danseurs. « Nostalgie » a été présentée par le trio d'instruments musicaux traditionnels chinois, composé de Zhang Yaozhe, Wang Yu, et Zhou Rong. Alors que Jiang Qiang, un des artistes de cette troupe, a presté sur la jonglerie. Il y a eu également la prestation des solos masculins «Allez vers la joie et l'entente» présenté par Guo Zexue. Il a été de même pour le solo de pipa (guitariste chinoise), notamment la musique de danse de l'éthnie Yi, par Zhaang Yaozhe. Tout comme l'imitation vocale par Li Xianbi. Toutes les danseuses de la troupe acrobatique de Nanjing ont présenté une prestation, sur les jeunes femmes dans l'opéra traditionnel chinois. Cela a été suivi par la danse «La mobilisa-

tion des soldats par le roi de Qin», présentée par Liu Jialet et autres. La danse Ouïgoure «Dévoile-toi» a été bien saluée par le public venu si nombreux.

L'acrobatie a été au rendez-vous avec la prestation «Le ballet sur la tête» par Wang Shousen, Qu Ningli, et Hu Ruihua. Outre l'acrobatie, il y a eu une scène de magie, avec le témoignage d'un miracle, par Fan Zhenming. Le public a assisté ensuite au concert d'érhu, un violon chinois, portant sur la course de chevaux, par Zhou Rong et Wang Yu. Su Manli a presté sur solos féminins, notamment sur de bonnes nouvelles et l'allégresse.

«Aucune culture ne peut prévaloir sur l'autre»

Peu avant la danse de conclusion, portant sur «L'hymne au

bonheur», par tout le groupe, un artiste de la Troupe Nanjing a interprété fidèlement la chanson «Congo ekolo monene» de Jacques Loubelo. Il a été vivement ovationné par le public qui l'a accompagné dans l'interprétation de cette chanson.

A l'issue du spectacle, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Ma Fulin, a rappelé le contexte de sa tenue, tout en mettant un accent sur la valorisation des cultures. « La culture, c'est mieux connaître les différents pays et les différents peuples, c'est très important. Comme les cultures ne sont pas les mêmes, il faut qu'on s'échange pour trouver les meilleures compréhensions d'une culture. Aucune culture ne peut prévaloir sur l'autre, ce qui suppose que toutes les

cultures sont au même pied d'égalité. Ce spectacle s'inscrit dans le cadre de la célébration du cinquante-cinquième anniversaire. Pour nous, l'anniversaire c'est un point qui marque un nouveau départ. C'est une consolidation. Et pour nous, la célébration du cinquante-cinquième anniversaire, c'est pour l'année toute entière et non pour une date », a indiqué le diplomate.

Avant de quitter la République du Congo pour Nairobi, au Kenya, la troupe acrobatique de Nanjing a tenu une conférence sur l'histoire de la langue chinoise, le 11 mai, à l'auditorium du rectorat, en présence des étudiants congolais. Cette langue, ont déclaré les intervenants, date des milliers d'années. Elle prend sa source des caractères symbolisant les animaux et autres espèces. Cerise sur le gâteau, la troupe chinoise a fait déguster à l'auditoire un spectacle en magie et chants (chansons chinoises et congolaises). Rappelons que ce spectacle a été organisé par le ministère de la Culture et des arts du Congo, en partenariat avec le ministère de la Culture et du tourisme de la République populaire de Chine, l'ambassade de la République populaire de Chine au Congo, entrepris par le bureau des échanges et de la coopération internationale du ministère de la Culture et du tourisme de la République populaire de Chine, et le bureau municipal de la Culture et du tourisme de Nanjing de Chine.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Le pari fou de l'arme nucléaire

N'en doutons pas un instant : les décennies à venir démontreront de façon accablante qu'en pariant sur la manipulation de l'atome pour se doter d'armes de dissuasion dite « massive », l'homme du vingtième siècle a commis la plus grave des erreurs et hypothéqué sérieusement son propre avenir. Dressé dès la fin de la Seconde Guerre mondiale lorsque les Etats-Unis lancèrent leurs bombes sur les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki, causant la mort de centaines de milliers d'innocents, ce constat a été longtemps récusé par les Etats qui s'étaient dotés de ce type d'armes ou qui voulaient s'en doter. Mais il apparaît de plus en plus évident aujourd'hui, avec cette conséquence que tôt ou tard les puissances nucléaires seront obligées de faire machine arrière en détruisant leur arsenal. Et ce ne sont pas les gestulations de Kim Jong-Un ou les rodomontades de Donald Trump qui y changeront quelque chose.

Dans le moment où les conflits dits

« de basse intensité », c'est-à-dire fondés sur le terrorisme, se multiplient à la surface du globe, croire que la possession de l'arme nucléaire peut protéger un pays et son peuple relève du fantasme. Outre le fait que la détention et l'entretien de ce type d'engins sont ruineux au sens propre du terme, leur vieillissement finira tôt ou tard par poser des problèmes environnementaux que les puissances les plus riches s'avèreront incapables de résoudre. L'Angleterre, la Chine, les Etats-Unis, la France, Israël, l'Inde, le Pakistan, la Russie en font d'ores et déjà l'amère expérience. Et si les dirigeants iraniens ou nord-coréens avaient deux sous de bon sens, ils ne commettraient pas l'erreur qui consiste à dépenser des sommes pharamineuses pour se doter d'armes qui ne seront jamais utilisées.

Au cœur de la théorie de la dissuasion sur laquelle repose la détention de l'arme dite « suprême » figurent deux illusions :

° La première est de croire qu'un

pays pourrait lancer un ou plusieurs missiles chargés d'une bombe de ce type afin de se protéger d'une menace ou de répondre à une attaque lancée contre son territoire. Le simple fait de les brandir provoquerait à coup sûr une « bronca » mondiale qui se transformerait en un tsunami politique et diplomatique contre lequel aucun gouvernement, aussi puissant soit-il, ne pourrait lutter. Mis aussitôt au ban des nations, le pays qu'il dirige verrait sa crédibilité s'effondrer et un mur planétaire s'ériger devant lui pour l'obliger à faire machine arrière.

° La seconde illusion, plus dangereuse encore, est de croire qu'une économie moderne, aussi riche soit-elle, pourra très longtemps encore financer les recherches nécessaires pour tout à la fois moderniser l'arme nucléaire et en détruire les produits lorsqu'elle s'avèrera dépassée. Les pays détenteurs de ce type d'armes le savent parfaitement qui découvrent aujourd'hui ce que leur coûtera dans le proche avenir

l'enfouissement des déchets dont la destruction demandera des milliers d'années et que le moindre tremblement de terre pourrait transformer en un nouveau Tchernobyl.

Ce qui est écrit ici ne date pas d'aujourd'hui et nombreux sont les observateurs de la scène humaine qui l'ont exprimé sur les cinq continents depuis le début des années quarante du siècle précédent, lorsque se précisa la mise au point de ce type d'armes. Mais il est très probable que l'éveil de l'humanité sur les menaces croissantes que fait peser sur elle l'illusion nucléaire provoquera dans les décennies à venir une révolte générale contre laquelle les nations les plus riches ne pourront pas lutter. Tôt ou tard, en effet, l'élimination de ces armes figurera en tête des actions à mener pour la protection de la nature et donc la survie de l'humanité.

Affaire stratégique à suivre de très près donc !

Jean-Paul Pigasse